

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **8 septembre 2020**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Poste vacant, conseiller # 3

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Madame France Dumont, directrice générale, secrétaire-trésorière et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, **appuyée** par Madame France Tardif l'ordre du jour est adopté.

2020-09-227 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 11 août 2020

Sur la proposition de Madame France Tardif **appuyé** par Monsieur Richard Blais, le procès-verbal du 11 août 2020 est adopté.

2020-09-228 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

4. Période de questions

Les gens du public font une demande de modifier le règlement concernant les chenils dans la Municipalité de La Patrie pour ainsi prévenir et garder la paix au sein du village.

Madame Chantal Prévost arrive à 19 h 14 dans la salle du conseil et s'installe à son siège.

5. Rapport du directeur incendie

Dépôt du rapport du directeur incendie.

a. Approbation des dépenses incendie ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Boyau incendie 231.00 \$

Pour un total de : 231.00 \$ taxes en sus

2020-09-229 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱ

b. Candidature pompier volontaire ;

Attendu que pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'engager de nouveau pompier volontaire ;

Attendu que Monsieur Alexi Lussier Hamel demeure maintenant à La Patrie, et est intéressé à se joindre à l'équipe.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame France Tardif, appuyée par Monsieur Philippe Delage et **résolu unanimement :**

Que le conseil de la municipalité de La Patrie accepte d'embaucher Monsieur Alexi Lussier Hamel en tant que pompier volontaire au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité de La Patrie comme le protocole d'embauche le stipule.

2020-09-230 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ

6. Rapport réseau routier, eau, égout et bâtiment :

Dépôt du rapport du directeur de voirie.

a. Demande d'achat d'un chemin municipal ;

Considérant la demande de Monsieur Stéphane Dubreuil, représentant les propriétaires Josiane Dumont-Blanchette et Rachel Labbé concernant d'acquérir l'extrême Ouest du chemin de la Petite-Angleterre à La Patrie au numéro de lot 5001505 ;

Considérant que ce chemin municipal donne accès à quatre (4) matricules et propriétaires différents ;

Considérant que la Municipalité ne veut pas que les propriétaires qui utilisent ce chemin pour accéder à leur terrain soient alors obligés d'avoir un droit de passage si le chemin devient privé ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie refuse de vendre ou céder une partie du chemin de la Petite-Angleterre au numéro de lot 5001505 aux propriétaires Mesdames Josiane Dumont-Blanchette et Rachel Labbé pour cause de garder un accès entretenu par la Municipalité aux différents propriétaires possédant les terrains entourant ce chemin municipal.

2020-09-231 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ**

b. Demande d'achat d'équipement de bureau pour adjoint voirie ;

Considérant que Monsieur Mathieu Carrier, employé de voirie doit de plus en plus remplir de rapports divers concernant son emploi au sein de la municipalité, et ce, à partir de son ordinateur portable privé ;

Considérant que l'ordinateur personnel de Monsieur Mathieu Carrier ne peut pas ouvrir les documents transmis en pièce jointe par la municipalité puisque celui-ci n'a pas le logiciel adapté ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Qu'une session sur l'ordinateur de l'inspecteur soit créée pour le secteur voirie afin que les employés puissent effectuer divers rapports et texte ;

Que Monsieur Mathieu Carrier ait un code d'accès au bureau municipal ainsi que la clé afin qu'il puisse venir selon son horaire faire ses rapports et tous autres travaux divers sur l'ordinateur municipal.

2020-09-232 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}**

c. ASP Construction – Inscription adjoint voirie ;

Considérant que Monsieur Mathieu Carrier adjoint de voirie doit être à jour pour ses cours en santé et sécurité sur les chantiers de construction pour ses fonctions de tous les jours ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que les membres du conseil acceptent l'inscription de Monsieur Mathieu Carrier au cours ASP Construction qui consiste en une formation de 4 jours semaine de 8 h à 17 h pour un montant de 235.00 \$;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2020-09-233

Résolution adoptée à l'unanimité.^v

d. Participation de la municipalité de La Patrie aux coûts de la réfection de la route 257 en fonction de subventions disponibles dans des programmes gouvernementaux ;

Considérant que les cinq municipalités composant le comité intermunicipal de la route 257 doivent participer financièrement aux coûts de réfection de ladite route selon l'entente intermunicipale signée entre elles et la MRC du Haut-Saint-François;

Considérant que les cinq municipalités ont adopté en mai 2020 des résolutions concernant un maximum de 25% de quote-part municipal, en vertu des coûts de réfection et des subventions prévues disponibles en mai 2020;

Considérant que, compte tenu des demandes de subventions faites par le consortium en mai, juin et juillet 2020 dans un scénario global multiprogramme, et les coûts révisés de réfection exigeant une quote-part de près de 3 500 000\$ (soit 21,4 %), tel qu'il appert des documents soumis par la firme d'ingénierie;

Considérant que ce montant pourrait encore évoluer à la suite de l'analyse des demandes d'aide financière, des études d'ingénierie détaillée ou des soumissions obtenues pour réaliser les travaux, tout en respectant un maximum de 25% de mise de fonds globale;

Considérant que notre municipalité doit assumer 1/5^e de ce montant;

Considérant que la MRC Haut-St-François propose de procéder à l'emprunt des sommes dont les municipalités auront besoin pour compléter la quote-part établie;

Considérant que la MRC Haut-St-François a besoin de connaître les sommes fournies par les municipalités (à même leurs fonds ou par l'application de certains programmes) afin d'établir la somme globale pour l'emprunt à venir;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie demande à la MRC du Haut-St-François d'emprunter 76 % de sa contribution au projet.

e. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019 ;

La directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019 aux membres du conseil. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 31 août 2020.^{vii}

f. Enlèvement du conteneur au Centre communautaire ;

Considérant qu'il y a un conteneur au centre communautaire au 44 rue Garneau et que celui-ci se retrouve rempli constamment par des personnes de passage, laissant des matériaux de construction, peinture, huile et diverses ordures ;

Considérant que ce conteneur appartient à la Municipalité de La Patrie ;

Considérant que ce conteneur est rempli par le public toutes les semaines, et ce sans oublier les matières recyclables qui se retrouvent à l'intérieur de ce conteneur ;

Considérant que la municipalité souhaite sensibiliser de plus en plus ses citoyens par le biais de publicité sur le recyclage afin que le tonnage municipal diminue progressivement ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie est la deuxième municipalité à faire le plus de tonnage de déchets dans toute la MRC du Haut-Saint-François, et ce, parmi 14 municipalités ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie enlève le conteneur situé au 44, rue Garneau afin que les personnes utilisent adéquatement leurs bacs de récupération et vidange et n'abuse pas des conteneurs municipaux.

Que ce conteneur appartenant à la Municipalité soit mise à l'abri-bois servant qu'aux activités réservé à l'abri-bois;

Que le conteneur de 2 verges qui est installé à l'abri-bois soit repris par Service sanitaire Denis Fortier.

g. Patinoire municipale – Ouverture ;

Considérant l'état non sécuritaire de la patinoire municipale ;

Considérant que la patinoire doit être réparée afin de devenir plus sécuritaire pour l'hiver 2020-2021 ;

Considérant que les normes sanitaires demandent encore plus de travail pour le nettoyage des salles de bains ainsi que la désinfection de celle-ci à chaque quart de la journée ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Il est **résolu** d'engager Monsieur Bruno Audet pour l'entretien de la patinoire pour un total de 10 semaines pour un total de 2 400 \$.

Que la Municipalité de La Patrie autorise les employés de voirie à faire les dépenses nécessaires afin de sécuriser la patinoire pour son utilisation pour l'hiver 2020-2021 ;

2020-09-236 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{ix}

h. Demande d'acquisition pancarte nom de rues-citoyen ;

Considérant qu'un citoyen a fait la demande d'acquérir une ancienne et d'une nouvelle pancarte de nom de rues : Rue Garneau ;

Considérant que l'ancienne pancarte ne sera jamais réutilisée par la municipalité ;

Considérant que les coûts pour l'acquisition d'une nouvelle pancarte seront défrayés par le citoyen qui a fait la demande ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que les membres du conseil autorisent la gratuité de l'ancienne pancarte de nom de rues : Rue Garneau ;

Que les membres du conseil demandent si légalement, les nouvelles pancartes peuvent être achetées par des citoyens ;

Que si légalement, ils peuvent s'en procurer, la nouvelle pancarte Rue Garneau pourra être achetée par le demandeur.

2020-09-237 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^x

i. Approbation des dépenses de voirie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Analyseur de chlore 1 425.00 \$
- Lumières de rues 1 800.00 \$

Pour un total de : 3 225.00 \$ taxes en sus

2020-09-238 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}*

7. Législation

8. Administration

a. Date pour atelier de travail – budget 2021 ;

La directrice générale propose aux membres du conseil de choisir leurs dates de disponibilités à partir de la mi-octobre pour le montage du budget 2021.

b. Autorisation de formation – C4-Préparation et rédaction de documents municipaux ;

Considérant que la formation *C4- Préparation et rédaction de documents municipaux, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politiques* est très utile pour enrichir les connaissances de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Considérant que cette formation a pour objectifs de disposer les outils nécessaires à la rédaction d'un procès-verbal et de tout autre document afférent à la prise de décision du conseil ou à la gestion courante d'une municipalité ;

Considérant que l'apprenant intégrera divers aspects des opérations du greffe en matière de préparation et de rédaction de documents en conformité avec les exigences et les bonnes pratiques rédactionnelles du procès-verbal et des règlements ;

Considérant que l'apprenant sera en mesure d'appliquer les règles de rédaction ainsi acquises dans un exercice de rédaction d'un compte rendu, d'une politique, d'un code réglementaire ou d'une entente intermunicipale ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que les membres du conseil autorisent cette formation pour la directrice générale afin d'enrichir son bagage général au montant de 190 \$ plus taxes offerte par l'ADMQ.

2020-09-239 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}*

c. Municipalité Carboneutre ;

Considérant que les gens, les entreprises et les organisations émettent du CO2 et que Carboneutre Québec

qui se spécialise dans la compensation carbone, compense en calculant de façon rigoureuse l'empreinte carbone et que par la suite, le nombre d'arbres nécessaires à la compensation est planté encore une fois ici au Québec sur des terres du domaine public ;

Considérant que cette compagnie demande à la municipalité si celle-ci serait intéressée à rendre les activités de notre municipalité carboneutre et qu'il aimerait calculer sans frais notre empreinte carbone et nous proposer leurs services pour la compenser ;

Considérant que cela ferait une différence contre le réchauffement climatique ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que les membres du conseil autorisent Monsieur Mathieu Comtois, Président Carboneutre Québec à venir calculer sans frais l'empreinte carbone de notre municipalité et nous proposer leurs services pour la compenser.

2020-09-240 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiii}*

d. Nomination des habitants de La Patrie – gentilé ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie n'a pas de gentilé d'inscrit à l'Office de toponymie du Québec ;

Considérant que Monsieur Jean-Claude Vézina, à titre de journaliste, tout comme d'autres personnes écrivant sur le village de La Patrie aimeraient employer le bon terme pour les habitants de La Patrie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie détermine comme gentilé pour les habitants de La Patrie les Lapatriens et les Lapatriennes ;

Que cette nomination soit transmise à la Commission de toponymie du Québec ;

2020-09-241 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiv}*

e. Inscription Webinaire budget 2020 -Infotech ;

Considérant qu'Infotech offre une formation pour le budget par Webinaire le 8 octobre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30 ;

Considérant que cette formation serait un atout pour la nouvelle directrice générale pour la conception du budget 2021 de la municipalité de La Patrie ;

**Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement**

Que le conseil municipal autorise l'inscription de Madame France Dumont à la formation qu'offre Infotech sur le budget pour un montant de 155.00 \$ plus taxes le 8 octobre 2020 en après-midi, et ce, par Webinaire.

2020-09-242

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xv}

f. Dépôt réponse Programme de Soutien à l'action bénévole 2020 ;

La directrice générale dépose la lettre du député, Monsieur François Jacques, concernant les deux demandes de subventions pour le programme de Soutien à l'action bénévole dans le cadre de l'appel de projets fait auprès des municipalités. Le projet de mettre en valeur et de structurer un jardin communautaire pour les citoyens de la municipalité faisant promouvoir l'autosuffisance alimentaire a reçu une aide ponctuelle de 2 888 \$. La deuxième demande ayant comme projet l'acquisition d'un télescope de base pour des activités en astronomie n'a pas été retenue pour du financement. L'évaluation des subventions fut basée sur les critères suivants : la pérennité de la réalisation, la valorisation des besoins spécifiques de la communauté, le budget SAB disponible, les sommes octroyées durant l'année aux organismes de notre territoire ou les sommes qui nous aurait été allouées l'an passé.^{xvi}

g. Demande annulation loyer – Les Chevaliers de Colomb ;

Considérant la demande de gratuité pour le local utiliser par les Chevaliers de Colomb de La Patrie, pour les mois d'avril, mai, juin, juillet et août 2020 ;

Considérant que cette demande est adressée à cause des effets de la pandémie du Coronavirus ; ils n'ont pas eu droit d'accès au local de la mi-mars à juillet 2020, annulation du brunch prévu au mois d'avril ainsi que les brunchs des mois de septembre et novembre 2020, pour l'instant ;

Considérant que les revenus des brunchs servent, en premier à payer le loyer, car la cotisation des cartes de membre est insuffisante pour défrayer tous les coûts de fonctionnement ;

Considérant que Les Chevaliers de Colomb n'ont jamais demandé d'aide de la part de la municipalité, bien au contraire plusieurs rénovations et ajouts ont été réalisés au local et au centre communautaire, et ce aux frais des Chevaliers de Colomb de La Patrie ;

Considérant que le brunch est une activité très appréciée par les citoyens et attire plein de gens de l'extérieur avec en moyenne 220 personnes qui sont servis dans la bonne

humeur des bénévoles. Tous les ans, ils soulignent l'appréciation des bénévoles avec une journée d'activités avec des jeux et un bon souper préparé par un traiteur, tout cela gratuitement ;

Considérant qu'il est évident qu'ils devront pour le futur, tant que les brunchs ne seront pas de retour, être vigilant dans leurs dépenses et qu'ils rassurent que l'activité des paniers de Noël (environ 3500\$ par année) ne soit pas remise en cause, la guignolée aura bel et bien lieu ainsi que la distribution des paniers en collaboration Moisson Haut-St-François ;

Considérant que cette demande représente 750\$ et leur permettrait de continuer à remercier leurs bénévoles ainsi que les autres activités ;

Sur la proposition de Madame France Tardif

Appuyé par Monsieur Richard Blais

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte d'annuler les loyers d'avril 2020 à août 2020 afin de permettre aux Chevaliers de Colomb de se remettre des annulations de brunch qui eut lieu dû à la COVID-19 et de leur permettre de se relever plus facilement pour les paniers de Noël.

2020-09-243 ***Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xvii}*

h. Demande location salle – cours danse country-pop ;

Considérant que Madame Chantal Roy souhaite effectuer des pratiques de danse un samedi sur deux à partir du 12 septembre 2020 au 12 décembre 2020 à la salle municipale ;

Considérant que Madame Chantal Roy a déjà une autorisation par résolution d'avoir tous les mardis soir gratuitement pour ses cours de danse et deux soirées où les profits du bar allaient à la municipalité pour défrayer les coûts reliés au chauffage et électricité ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois

Appuyé par Monsieur Richard Blais

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise la location d'un samedi sur deux à partir du 12 septembre 2020 pour les soirées de pratique de danse country-pop ;

Que des frais de 60 \$ seront exigés pour chaque soirée qui aura lieu un samedi à la salle municipale.

2020-09-244 ***Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xviii}*

9. Urbanisme

a. Formation d'un comité numéro civique - Projet pilote – numéro civique ;

Attendu que les services de sécurité publique qui desservent la municipalité constatent une lacune au niveau de l'identification des immeubles de la municipalité et que celle-ci cause des pertes de temps considérables en situation d'urgence, réduisant ainsi l'efficacité et la rapidité des interventions ainsi que la sécurité des citoyens ;

Attendu que le Conseil est d'avis que la numérotation civique est un outil indispensable afin d'assurer le repérage rapide desdits immeubles par les services d'urgence et d'utilités publiques ;

Attendu que le conseil a autorisé la formation et la rencontre d'un comité nommé Comité numéro civique comprenant deux membres du conseil, mesdames France Tardif et Chantal Prévost, l'inspecteur, monsieur Marc Turcotte, le directeur incendie, monsieur Louis Desnoyers, monsieur Luc Bibeau, directeur de voirie, Monsieur Mathieu Carrier, employé de voirie et Madame France Dumont, directrice générale ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Qu'il soit autorisé par le comité numéro civique que l'inspecteur en bâtiment, monsieur Marc Turcotte fasse deux (2) projets pilotes sur deux (2) chemins municipaux, dont un en zone blanche et un en zone verte pour vérifier l'impact de mettre sur tous les lots des numéros civiques ou sur les lots avec bâtiments seulement.

2020-09-245

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xix}

b. Règlement de nuisance – chien - chenil ;

Les membres du conseil discutent des changements à apporter concernant l'autorisation des chenils par rapport au zonage. Une proposition de règlement ou de modification sera établie par Monsieur Marc Turcotte, inspecteur et la directrice générale, Madame France Dumont, et déposée au conseil pour analyse. La présence de 5 citoyens au conseil public concernant cette demande de modifier le zonage afin de garder la paix dans le voisinage. Leurs plaintes ont été écoutées et seront remises à l'inspecteur municipal afin qu'il apporte les modifications appropriées.

c. Achat moniteur d'ordinateur pour l'inspecteur municipal :

Considérant que l'inspecteur en bâtiment a un écran désuet et qu'un écran d'ordinateur aideraient à avoir une plus belle visibilité pour son système de cartes graphiques et d'améliorer la rapidité dans son travail quotidien ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

**Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement**

Que le conseil municipal autorise la dépense d'un montant de 100 \$ pour un moniteur d'ordinateur pour l'inspecteur municipal afin de faciliter son travail.

2020-09-246 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xx}*

10. Loisirs et culture

a. Demande d'activités communautaires et implication du conseil – agent de développement ;

Les membres du conseil discutent des intérêts des citoyens par rapport aux divers projets amenés par l'agent de développement. Une publicité concernant le centre communautaire et les demandes d'activités communautaires sera mise sur le Facebook, site Web et Jaseur municipal afin que les citoyennes et citoyens soient au courant que le centre communautaire peut être loué gratuitement à des fins communautaires et d'activités bénévoles et gratuites ou à fable coût.^{xxi}

b. Création d'un comité de développement ;

Considérant que la création d'un comité de développement est nécessaire pour la continuité des projets de la municipalité ;

Considérant que ce comité sera formé de nouveaux membres pour l'année en cours ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
**Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement**

Que la Municipalité de La Patrie autorise la formation du Comité de développement qui sera constitué des membres suivants : Madame Johanne Delage, mairesse, Madame France Dumont, directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame France Tardif, conseillère, Monsieur Patrice Amyot, agent développement, Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller, Mesdames Angèle Doyon, Lyne Giroux, Michele Morin, Nicole Labrecque et Hélène Prévost, citoyennes ;

2020-09-247 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxii}*

c. Spectacle familial de Noël ;

Considérant que l'année 2020 fut marquée par le passage de la COVID-19 et fut une année plutôt difficile pour certaines personnes ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie tient à offrir à ces citoyennes et citoyens un spectacle de cirque familial d'hiver dans sa municipalité ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise de faire venir Productions 3.2.1 Cirque à la Patrie le 28 novembre 2020 en avant-midi pour un montant de 950 \$ plus taxes ;

Que la municipalité charge un montant global de 5 \$ par famille, et ce, peu importe le nombre de membres, dans la famille ;

Que diverses collations soient distribuées gratuitement aux familles présentes et qu'un tirage aura lieu d'un accessoire de jonglerie qui sera tiré à la fin du spectacle ;

Que les billets seront vendus en préventes aux citoyennes et citoyens et seront publicisés sur les réseaux sociaux et dans le Jaseur municipal de la municipalité.

2020-09-248 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxiii}

d. Bibliothèque municipale – Demande d'achats divers ;

Considérant que la bibliothèque municipale manque de matériels tel un second ordinateur pour les bénévoles pour leur entrée de livre et pour les usagers, pour leurs consultations internet, une souris, des enceintes acoustiques, écouteur à coquille et d'un écran d'ordinateur ;

Considérant que nous devons équiper la bibliothèque en plexiglas, produits nettoyants et visière pour son ouverture due aux mesures sanitaires du gouvernement ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise la dépense de matériaux pour la bibliothèque étant donné que cette dépense était comptée dans le plan triennal établi au dernier budget pour un montant totalisant 2 000 \$ pour la bibliothèque municipale.

Que les dépenses en lien avec la COVID-19 soient autorisées pour la protection de nos bénévoles à la bibliothèque.

2020-09-249 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxiv}

e. Nomination d'un responsable délégué pour la bibliothèque municipale ;

Considérant qu'une personne doit être responsable de la bibliothèque municipale de La Patrie ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal nomme officiellement Monsieur Jean-Claude Vézina comme responsable de la bibliothèque municipale afin que celui-ci s'occupe des affaires courantes de la bibliothèque, des courriels, l'engagement des bénévoles et responsable de l'organisation générale de la bibliothèque.

2020-09-250 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxv}*

f. Demande de gratuité – Cours de photographie de base ;

Considérant la demande de gratuité concernant les cours de photographie de base offerts par Monsieur Patrice Amyot, photographe ;

Considérant que ce cours de photographie est une approche tout en douceur des techniques de base de la photographie et que plusieurs aspects de la photographie y seront abordés, mais demeurent accessibles à tous puisqu'aucune connaissance de base n'est requise ;

Considérant que les coûts sont réduits et que cette activité est offerte aux citoyens de La Patrie à plus faible coût que ceux de l'extérieur ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise la location gratuite du local Boulanger au Centre communautaire à Monsieur Patrice Amyot, photographe, du 8 octobre 2020 au 10 décembre 2020 de 19 h à 20 h 30.

2020-09-251 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxvi}*

11. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

12. Correspondances à répondre

a. Demande d'appui – Lettre ouverte au ministre Jean Boulet ;

Considérant la lettre envoyée à la municipalité de La Patrie de la part de Monsieur Pierre Beaudoin, président du comité des travailleurs et travailleuse accidentée de l'Estrie au Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Monsieur Jean Boulet ;

Considérant que le Comité des travailleurs et des travailleuses accidentés de l'Estrie (CTTAE) est un organisme

communautaire offrant assistance aux victimes de lésions professionnelles et dénonce ce qui est qualifié ici d'abus de droit et de procédure en présence d'une lésion professionnelle ;

Considérant que cette lettre met emphase sur un cas où la CNESST n'avait pas encore bougé depuis 1 an, 5 mois et 26 jours ;

Considérant que Monsieur Patrick Morin, coordonnateur du CTTAE demande à la municipalité de La Patrie d'accepter de publier la lettre jointe à sa demande ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que les membres du conseil de La Patrie prennent la décision de ne pas prendre de position envers la lettre déposée au conseil.

2020-09-252

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xxvii}

b. Invitation – Campagne : La Rentrée. Tous ensemble. Pour eux. ;

Considérant le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE), en collaboration avec le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRÉ), qui ont lancé une campagne de rentrée scolaire inédite, signer par les Journées de la persévérance scolaire;

Considérant qu'après une fin d'année perturbée par la COVID-19 et à quelques jours de la reprise, cette campagne de trois semaines vise à encourager et à aider les adultes à soutenir les jeunes afin qu'ils reprennent le chemin de leurs apprentissages avec enthousiasme, et qu'ils se réengagent dans leur projet d'études;

Considérant que La Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet PRÉE invitent les organisations de l'Estrie à signer une lettre ouverte qui paraîtra dans La Tribune. Cette lettre témoigne de leur engagement collectif, d'une part, à soutenir les jeunes Estriens au travers de cette rentrée scolaire, et d'autre part, à œuvrer ensemble afin de permettre à chaque jeune de développer son plein potentiel ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte de signer la lettre ouverte afin de démontrer leur soutien à la persévérance scolaire des jeunes Estriens ;

Que la Municipalité de La Patrie habilite ses réseaux sociaux et les autres outils de communication de bandeau pour la persévérance scolaire ;

De publiciser dans le Jaseur municipal un encouragement aux jeunes citoyens de La Patrie pour empêcher le plus possible le décrochage scolaire.

2020-09-253 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxviii}

c. Association de la fibromyalgie de l'Estrie ;

Considérant que l'Association de la fibromyalgie de l'Estrie tenait à nous informer de leur existence et de ses projets et qu'elle a pour mission d'aider les personnes atteintes de fibromyalgie à développer des outils pour accéder à un mieux-être individuel, tout en leur offrant un lieu d'appartenance où elles se sentent reconnues et accueillies ;

Considérant que l'AFE réalise sa mission par le développement de services et d'activités pour les personnes atteintes de fibromyalgie dans la grande région de l'Estrie incluant les RLS (Réseaux locaux de services) de Granby et Cowansville.

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie diffuse l'information concernant la fibromyalgie sur ses réseaux sociaux, son Jaseur municipal et son site Web afin de faire connaître l'existence de cette association aux citoyennes et citoyens.

2020-09-254 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxix}

d. Demande d'appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au gouvernement du Québec ;

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 50 ménages de la Municipalité de La Patrie ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

2020-09-255 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxx}

e. Appui au Mouvement Santé mentale Québec ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec, dans le cadre de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2020-2021, aimerait faire connaître l'importance de l'alliance entre tous les secteurs pour favoriser la santé mentale et faire connaître à la communauté et à toutes nos travailleuses et travailleurs une astuce qui favorise la résilience : Ressentir ;

Considérant que différentes recherches sur la résilience nous apprennent que le fait d'accepter nos émotions, de ne pas les refouler ou les éviter et de ne pas les voir comme des signes de faiblesses permet un certain apaisement et une meilleure guérison à la suite d'un évènement difficile ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie appuie la Campagne annuelle : « Ressentir c'est recevoir un message » en publicisant celle-ci sur ses réseaux sociaux et dans son Jaseur municipal.

2020-09-256 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^{xxxi}

f. Invitation Scotstown -bacs bruns ;

Considérant l'invitation de Scotstown à assister à la rencontre donnée par Monsieur René Vachon de la MRC concernant l'appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage de la

matière organique à 18 h 30 à la salle municipale de l'hôtel de ville de Scotstown le 24 septembre 2020 ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie autorise Mesdames France Dumont, Marie-France Gaudreau, France Tardif. Johanne Delage et Messieurs Jean-Pierre Comtois et Richard Blais à participer à cette rencontre offerte par Scotstown ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2020-09-257 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxxii}

g. Invitation Synergie Estrie – CLD ;

La directrice générale adjointe dépose l'invitation aux membres du conseil concernant le lancement de la seconde phase de Synergie Estrie en webinaire le mercredi 9 septembre 2020.

13. Varia

- Composteur (2 bacs) – Le conseil décide de donner les bacs de compostage à Madame France Tardif et Monsieur Philippe Delage.
- Voirie (Signalisation et sécurité)

14. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, appuyée par Monsieur Philippe Delage, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 47 339.29 \$, Référence aux numéros de chèque 202000389 à 20200421 et références aux chèques numéros 10560 à 10587 et les chèques numéros 202000348 à 202000382 et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalisent 1 684.75 \$

2020-09-258 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

15. Rapport de la mairesse

La mairesse donne un compte rendu sur les divers projets en cours telle la route 257.

16. Période de questions

Aucun public présent dans la salle du conseil.

17. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 22 h 05.

2020-09-259 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage, Mairesse

- ⁱ 2020-09-09 -Résolution transmise à D. Incendie et remise DG dépensent ;
- ⁱⁱ 2020-09-09 – Résolution transmise à D. Incendie et mise pochette employée;
- ⁱⁱⁱ 2020-09-09 – Résolution signée envoyée au demandeur par courriel;
- ^{iv} 2020-09-09 – Résolution envoyée adjointe voirie courriel;
- ^v 2020-09-09 – Résolution signée et envoi Adjoint V. Voir à Inscription;
- ^{vi} 2020-09-10 – Envoi résolution courriel, MRC, Mairesse, Lise Pratte;
- ^{vii} 2020-09-10 – Classement;
- ^{viii} 2020-09-09 – Courriel Services sanitaire;
- ^{ix} 2020-09-10 – Ajout Bruno Audet paye;
- ^x 2020-09-10 – Appel demandeur conf vieille pancarte-information new;
- ^{xi} 2020-09-10 -Résolution envoyée par courriel Luc et Mathieu;
- ^{xii} 2020-09-10 – Résolution mise dossier de l'employé;
- ^{xiii} 2020-09-02 -Envoi courriel, prise de RDV et demande AFC Appalaches;
- ^{xiv} 2020-09-10 – Envoi résolution Commission Toponymie du Québec poste;
- ^{xv} 2020-09-10 – Résolution mise au dossier DG employé;
- ^{xvi} 2020-09-02 – Envoi des lettres à Patrice Amyot;
- ^{xvii} 2020-09-10 – Envoi résolution Luc Bibeau;
- ^{xviii} 2020-09-10 – Envoi de la résolution Chantal Roy par courriel;
- ^{xix} 2020-09-10 – Résolution remis inspecteur municipal;
- ^{xx} 2020-09-10 – Achat de l'écran fait et installé;
- ^{xxi} 2020-09-02 – Agent de développement avisé;
- ^{xxii} 2020-09-02 – Demande Agent dev. Liste de noms;
- ^{xxiii} 2020-09-02 – Réservation de gymnase faite et publicité prête;
- ^{xxiv} 2020-09-15 – Remis DG pour finalisation achat;
- ^{xxv} 2020-09-15 – Envoi résolution par courriel JCV et J.T;
- ^{xxvi} 2020-09-15 – Mise dossier location salle et envoi courriel Patrice;
- ^{xxvii} 2020-09-15 – Envoi par courriel résolution;
- ^{xxviii} 2020-09-15 – Publicisé dans Jaseur septembre;
- ^{xxix} 2020-09-15 – Publicisez dans Jaseur septembre;
- ^{xxx} 2020-09-15 -Résolution envoyée AGRTQ courriel;
- ^{xxxi} 2020-09-15 – Publicisez dans le Jaseur municipal;
- ^{xxxii} 2020-09-15 – Confirmation de présence scotstown;